

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019 - Tarifs TTC
Mise à jour suite aux engagements des banques
du 11 décembre 2018

Chers Sociétaires, Chers Clients,

Vous avez choisi une banque différente et vous avez bien fait.

Nous sommes là où vous êtes

Vous avez fait le choix d'une banque qui, via son site internet, ses applis mobiles et ses agences met à votre service une équipe de conseillers-experts prêts à se mobiliser au quotidien pour réaliser vos projets et vous accueillir dans des agences toujours aussi nombreuses et repensées, à deux pas de chez vous.

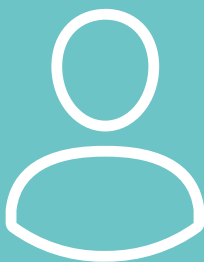
Nous agissons où vous êtes

Vous avez fait le choix d'une banque mutualiste, solidaire et engagée, qui vous permet d'interagir et de prendre part au développement de votre région. C'est cette même banque qui, à chaque utilisation de votre carte Sociétaire, reverse 1 centime d'euro pour dynamiser notre territoire, là où vous vivez.

Vous avez également fait le choix d'une banque transparente qui vous informe clairement sur la valeur de ses offres et services pour cette année 2019 avec en retour la qualité que vous êtes en droit d'attendre.

Au nom des 2 677 salariés et 934 administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Guillaume Rousseau
Directeur Général



Retrouvez ces conditions sur ca-briepicardie.fr ainsi que les informations utiles et avantageuses dans les rubriques « bon à savoir ».

Découvrez toutes les actions et engagements de votre Caisse régionale sur ca-briepicardie.com

	Extrait standard des tarifs	2
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	3
	Banque à distance	4
	Moyens et opérations de paiement	6
	Offre groupée de services	10
	Irrégularités et incidents	14
	Découverts et crédits	15
	Épargne et Placements financiers	17
	Offres jeunes	19
	Opérations avec l'étranger	21
	Succession	22
	Assurances et Prévoyance	23
	Autres services	24
	Lexique	25
	Résoudre un litige	26

VOTRE QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS
EN VIGUEUR AU 01/01/2019, TARIFS TTC.



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS¹

Prix en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision)	GRATUIT (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)	0,80€/mois (soit pour information 9,60€ par an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	42,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	43,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Maestro	32,70€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00€/retrait dès le 4 ^e retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² :	
- En agence	3,80€ /virement
- Par internet	GRATUIT
Prélèvement :	
-Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention ³	
- Par opération	8,00€
- Plafond mensuel	80,00€
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)	2,00€/mois (soit pour information 24,00€/an)
Tenue de compte	24,80€/an

¹- Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

²- Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : Consultable p24.

³- Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-briepicardie.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en €

Ouverture, Transformation, Clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	GRATUIT
▲ Ouverture de compte	GRATUIT
▲ Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	43,55€
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité	GRATUIT
▲ Services bancaires de base ⁴	GRATUIT

Relevés de compte

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
● ▲ ■ Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,65€/mois	0,85€/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	2,70€/mois	1,40€/mois
Relevé quotidien	16,60€/mois	8,35€/mois
Relevé annuel des frais		GRATUIT
● Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »		7,35€/envoi
● Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »		11,05€/envoi
● Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »		14,65€/envoi

Tenue de compte

● ▲ ■ Tenue de compte	24,80€/par an
▲ ■ Frais de gestion de compte inactif ⁵ (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	30,00€/an
Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	GRATUIT



BON À SAVOIR

Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :

- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit:

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au 1 de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Services en agence

Frais de recherche simple de documents⁴ **13,95€/unité**

Frais de recherche complexe de documents⁴ **SUR DEVIS**

Frais de location de coffre-fort :

- Annuelle **DE 65,40€ À 183,00€** par an
et par coffre suivant la taille et le montant garanti

- Saisonnière **22,45€/mois**

Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole **20,50€/opération**

▲ ■ Versement d'espèces **GRATUIT**

▲ ■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **GRATUIT**

Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) **GRATUIT**

Retrait d'espèces de dépannage⁷ **GRATUIT**

Remise de chèque(s) ▲ ■ **GRATUIT**

⁴ - Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

⁵ - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

⁶ - Document hors imprimé fiscal unique

⁷ - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



BANQUE À DISTANCE

Prix en €

**FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE
CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE,
TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC)**

@ WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR

📱 MA BANQUE⁸ / MA CARTE⁹

Abonnement à des services de banque à distance¹⁰

● ▲ ■ Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision **GRATUIT**
Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

● Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision Plus **GRATUIT**
Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA

● Invest Store : Service de bourse en ligne

- Invest Store Initial

GRATUIT

- Invest Store Intégral - Commission de service Invest Store Intégral
- A partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT
96,00€

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis

- le site internet www.ca-briepicardie.fr
- nos applications mobiles
- Ma Banque
- Ma Carte⁹ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib¹¹ qui comprend :
 - * paiement Paylib en ligne
 - * paiement Paylib en magasin avec son mobile
 - * Paylib entre amis

GRATUIT

GRATUIT

Service d'agrégation de comptes¹²

Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banque que le Crédit Agricole Brie Picardie

GRATUIT

**L'application Ma Banque répond à vos attentes
24h/24 en vous offrant un maximum de services :**



PRISE DE RENDEZ-VOUS DIRECTE
AVEC VOTRE CONSEILLER



VIREMENTS ET
ÉPARGNE RAPIDES

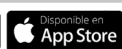


PARAMÉTRAGE DES
ALERTES

GRATUIT



Découvrez l'application MA CARTE⁹ et accédez à tous les services de votre carte directement depuis votre smartphone¹³



Services d'alertes par sms

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DE COMPTE PAR SMS

● Mini-relevés **1,05€/mois**

Nombre de SMS inclus **1 SMS/semaine**

● Alerte Actilibre : Service de placements automatiques d'excédent de budget **0,35€/mois**

● Alerte temps réel de gestion **0,80€/mois**

● Alerte achat à distance **0,80€/mois**

● Alerte solde disponible **0,35€/mois**

● Alerte « essentielle » : solde débiteur **0,80€/mois**

● Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement **0,35€/mois**

● Alerte souplesse du découvert : Information d'utilisation du découvert autorisé **0,35€/mois**

⁸. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

⁹. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Carte, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

¹⁰. Hors coût de communication variable selon opérateur.

¹¹. Service uniquement valable sous Android.

¹². Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

¹³. Téléphone intelligent.

¹⁴. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc



Cartes

COTISATION CARTE



BON A SAVOIR

Profitez de nos bons plans sur nos cotisations cartes !

Bénéficiez de 25 % de réduction (sauf carte Prélude et l'Autre Carte) la 1^{ère} année pour toute première souscription d'une carte bancaire et de 50% sur la seconde carte sur un même compte (réduction appliquée sur la carte la moins chère)..





Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT








CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

  L'Autre Carte ¹⁷	17,10€/an
 L'Autre Carte Majeur Protégé	21,45€/an
Carte Prélude ¹⁸	20,40€/an
 Mastercard avec contrôle de solde (Maestro)	32,70€/an
 Mastercard Eko	35,00€/an

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT¹⁵

  Mastercard ou Visa	42,00€/an
  Gold Mastercard ou Visa Premier ¹⁹	100,00€/an

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ¹⁶

  Mastercard ou Visa	43,00€/an
  Gold Mastercard ou Visa Premier ¹⁹	110,00€/an
  World Elite Mastercard ¹⁹ Visa Infinite ¹⁹	290,00€/an
 Platinum (n'est plus commercialisée)	



BON A SAVOIR

Bonus Gold !

A chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, bénéficiez de 0,10€ (0,05€ si vous n'êtes pas sociétaire) à valoir sur votre prochaine cotisation carte⁽¹⁹⁾.

Les offres jeunes !

Les jeunes de 18 à 30 ans inclus bénéficient jusqu'à -50% sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, et Visa Premier en version sociétaire (plus d'informations p19 «Offres Jeunes»)

CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT ¹⁵	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT DIFFÉRÉ ¹⁶
  Cartwin Mastercard ²⁰	42,00€/an	43,00€/an
  Cartwin Gold Mastercard ^{19 20}	100,00€/an	110,00€/an

Carte Open²¹ (n'est plus commercialisée) **18,15€/an**

 : Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

CARTE DE RETRAIT

Cotisation carte libre Service Agence ²²	GRATUIT
Cotisation carte libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	25,10€/an

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro ²³ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²⁴	GRATUIT
--	----------------

Autres paiements par carte²⁵
+ Frais proportionnels au montant du paiement **0,41€/ paiement**
2,06% du montant

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte

RETRAIT PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	Retraits par carte en euros ²³ , dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²⁴		Autres retraits ²⁵
	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque	
Carte Prélude ¹⁸ (en France uniquement)	GRATUIT	GRATUIT	AUX DISTRIBUTEURS²⁶ : 2,10% du montant + 3,40€/ retrait AUX GUICHETS : 1,97% du montant + 6,50€/ retrait
  L'Autre Carte ¹⁷		1,00€/retrait dès le 1 ^{er} retrait	
Maestro, Carte Internationale Mastercard, Visa, Cartwin Mastercard		1,00€/retrait dès le 4 ^e retrait dans le mois	
Carte Internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Cartwin Gold Mastercard	TOUS RETRAITS GRATUITS		
Carte Visa Infinite, World Elite Mastercard, Platinum Mastercard			

AUTRES OPÉRATIONS CARTE

● Commande de carte en urgence	13,45€
● Réédition du code confidentiel	9,20€

Frais d'opposition	
- À l'initiative du titulaire de la carte	GRATUIT
- Blocage de la carte par la banque	GRATUIT
Élévation du niveau de service ²⁷	
- Ponctuelle	6,60€
- Niveau confort	12,50€/an
- Niveau confort +	18,70€/an
- Niveau confort ++	25,00€/an

Virement

▲ VIREMENT SEPA²⁸

(Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)

	INTERNET	AGENCE
VIREMENT SEPA OCCASIONNEL Émission d'un virement SEPA occasionnel vers l'EEE <u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
<u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement occasionnel	GRATUIT	3,80€/virement
VIREMENT SEPA PERMANENT Émission d'un virement SEPA permanent vers l'EEE Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
<u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
<u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement permanent	GRATUIT	1,25€/virement

Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**

Réception d'un virement instantané SEPA **GRATUIT**

SEPA mail Paiement de facture²⁹ **GRATUIT**

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

▲ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **GRATUIT**

▲ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **GRATUIT**

Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA **GRATUIT**

Courrier d'information premier prélèvement **0,50€/mois**

▲ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA **GRATUIT**

Autres Facturations

● Forfait des opérations courantes illimitées³⁰
(Comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA)³¹ **1,05€/mois**

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **14,00€**

Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire **13,35€/virement**

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ ▲ Remise de chèque(s) sur le compte (Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte : J+1) 	GRATUIT
Frais de mise à disposition de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
● Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	5,25 €/chéquier
● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,20€/opération
● Frais d'émission d'un chèque de banque	14,25€
Destruction de chéquier non réclamé, de plus d'un mois	5,00€

¹⁵ DÉBIT : sont considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- Les cartes à débit immédiat.
- Les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.

¹⁶ CRÉDIT : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

¹⁷ Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).

¹⁸ Carte proposée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier.

¹⁹ Cotisation avant application du bonus. Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge. Le bonus ne s'applique pas à la 1^{ère} cotisation.

²⁰ La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

²¹ La carte Open est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

²² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

²³ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain.

²⁴ Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.24.

²⁵ Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain

²⁶ Frais de change éventuels supplémentaires.

²⁷ Sous réserve d'acceptation par la banque.

²⁸ Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.24)

²⁹ Service sécurisé de règlement de facture en ligne

³⁰ Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.

³¹ Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Prix en €

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Cotisation à une offre groupée de services.

● Compte à Composer (CAC)



BON À SAVOIR

Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !

Les 3 premiers mois sont offerts la première année pour toute souscription d'un Compte à Composer (offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Remboursement des 3 premiers mois 1 an après la souscription du CAC).

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

Le Socle	Tenue de compte	2,10€/mois ³²
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³¹	
	Mise à disposition des moyens de paiement octroyés (frais d'envoi de chéquiers et cartes) pour des renouvellements	
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
	Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p24)	

VOS UNIVERS DE BESOINS

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

		DÉCOUVERT	PRIX
Module Maîtrise du Découvert	Module souscrit à partir du 01/01/2017 <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert³³ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs³⁴ (dans la limite du montant autorisé) 	DE 1,00€ À 500,00€	2,15€/mois
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,90€/mois
		DE 1000,01€ À 2000,00€	3,80€/mois
		2000,01€ ET PLUS	5,00€/mois
		DE 1,00€ À 300,00€	1,48€/mois
	Module souscrit avant le 01/01/2017 <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert³³ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs³⁴ (dans la limite du montant autorisé) 	DE 300,01€ À 800,00€	2,14€/mois
		DE 800,01€ À 1200,00€	2,89€/mois
		DE 1200,01€ À 2000,00€	3,75€/mois
		2000,01€ ET PLUS	4,99€/mois

Module Budget Assurances ³⁵	Assurance SécuriBUDGET ³³ / SécuriBUDGET Premium ^{33 36} (auto, habitation, santé, personne)	1,70€/mois Premium : 3,50€/mois
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus ³³ / SécuriCOMPTE Premium ^{33 36}	2,80€/mois Premium : 4,30€/mois
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
	Retrait d'espèces de dépannage	
	Rédition carte urgente	
Module Épargne Pilotée	Rédition code confidentiel	2,18€/mois Premium : 2,85€/mois
	Actilibre : Service de placements automatiques des excédents de budget	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « Actilibre » ³⁷	
	Assurance SécuriÉPARGNE ³³ / SécuriÉPARGNE Premium ^{33 36}	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium ³⁶	
Module Suivi @ssuré	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL Invest Store Initial	3,00€/mois Premium : 3,85€/mois
	Assurance SécuriWEB ³³ / SécuriWEB Premium ^{33 36}	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion 	

Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10€ ET 5,09€
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10€ ET 7,14€
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15€ ET 9,17€
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18€ ET PLUS

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :
Le Compte à Composer Module Budget Protégé³⁸ : 1,00€/mois^{32, 39}

Le Socle	Tenue de compte
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³¹
	Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) envoi en recommandé
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Information premier prélèvement SEPA
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
Module budget protégé ³⁸	Ouverture et clôture de compte
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)
	Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ / mois
	Plafonnement à 20€ / mois et à 200€ / an pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les commissions d'intervention ; • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
	2 chèques de banque (par mois)
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
	Un changement d'adresse (1fois/an)
	Versement d'espèces en agence
	Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Compte EKO : 2,00€/mois

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³¹
	Tenue du compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte SMS si solde du compte inférieur à 20€ • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole
	E-relevé mensuel

Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard EKO"
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Chéquier



BON À SAVOIR

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté,

frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00€/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00€/chèque**

Retrait d'espèces par carte	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an
-----------------------------	---

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Comptes-Services (CSCA) ancienne gamme en €/mois

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

Prélude	1€00
Initial+	4€50
Equilibre+	6€45
Optimum+	7€55
Mozaïc +	3€00

³¹- Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

³²- Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (11,90€ / trimestre) (p.24)

³³- Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code d'assurances.

³⁴- Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

³⁵- Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurance régie par le Code des Assurances.

³⁶- Montant de garantie supérieure.

³⁷- Mandat de placement automatisé des excédents de budget.

³⁸- En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière

³⁹- En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac



Commission d'intervention

Commission d'intervention⁴⁰

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel de 10 commissions **80,00 €**

Clientèle fragile : Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique⁴¹

- Par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel de 5 commissions **20,00 €**

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **19,00€/an**

Frais par saisie attribution ou conservatoire, autre procédure civile d'exécution **108,60€/acte**

Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur) **10%** du montant dû au Trésor Public⁴²

Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé **7,40€/lettre**

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté⁴³ **9,40€**

Forfait⁴⁴ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁴⁵

Montant du chèque ≤ 50€ **30,00€/chèque**

Montant du chèque > 50€ **50,00€/chèque**

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision⁴⁶

Si paiement ≤ 20 € **MONTANT DU PAIEMENT**

Si paiement > 20€ **20,00€**

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **11,40€**

EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **29,25€/chèque**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **29,25€/acte**

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00€/mois

⁴⁰. Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absences ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁴¹. Pour les clients ayant souscrit à l'offre Compte à Composer Module Budget Protégé.

⁴². Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

⁴³. Tarification débitée si paiement du chèque.

⁴⁴. Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.

⁴⁵. Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.

⁴⁶. Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007. Montant des frais maximum (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁴⁷ Prix en €

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts

Taux débiteur annuel

NOUS CONSULTER

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE⁴⁸

Autorisation de découvert⁴⁹

VOIR CONDITIONS EN AGENCE

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.

Peuvent être associés au Compte Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie

NOUS CONSULTER

Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

NOUS CONSULTER


Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Prêt immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier	NOUS CONSULTER
Prêt Viager Hypothécaire	NOUS CONSULTER

Frais d'étude et de mise en place

Compte Suppletis	GRATUIT
Prêt à consommer / prêt regroupé	1 % du capital emprunté, Min. 30€
Prêt à taux zéro 	GRATUIT
Eco prêt à 0%, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	montant forfaitaire 500,00€
Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) <i>Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.</i>	1 % du capital emprunté, Min. 500,00€
Prêt Viager Hypothécaire	1 % du capital emprunté, Min. 3000,00€

Assurances liées au crédit

Assurance Des Emprunteurs (Décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...) ⁵⁰	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter/date d'échéance ⁵¹	35,00€/prêt
Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI ⁵² et LCC ⁵³)	24,55€
Réédition de tableau d'amortissement	22,35€/tableau
Report d'échéance	93,55€/prêt
Nantissement d'un contrat d'assurance vie	
- contrat d'assurance vie détenu hors Crédit Agricole Brie Picardie	204,00€/contrat
- contrat d'assurance vie détenu au Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
Mise en place d'une caution solidaire	75,50€/caution
Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque/de nantissement d'un contrat d'assurance vie	95,05€/prêt
Modification de garantie ou d'emprunteur	
- crédits à la consommation	91,80€/prêt
- crédits immobiliers	255,00€/prêt
Lettre d'opposition à la compagnie d'assurance	35,00€/envoi
Impayé cotisation assurance emprunteur	35,00€/envoi
Opérations diverses	NOUS CONSULTER

⁴⁷. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

⁴⁸. Selon réglementation en vigueur. Taux Annuel Effectif Global maximum : plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie "découverts en compte aux particuliers" publié trimestriellement par

le Journal Officiel.

⁴⁹. Le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie "découverts en compte aux particuliers" publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux d'intérêt débiteur publié par la Banque de France minoré de 2 points.

⁵⁰. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

⁵¹. Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.

⁵². Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1er juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.

⁵³. Loi sur le crédit à la consommation.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Prix en €

Épargne Bancaire

TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés	GRATUIT
Compte Epargne logement (CEL)	109,00€
Plan d'Épargne logement (PEL)	109,00€

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le plan d'épargne populaire - PERP	
- Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
- Rémunération	NOUS CONSULTER
- Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Epargne en Action (PEA) / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte titres français (Par ligne)	11,40€ min. de perception 68,40€/ligne
Transfert de compte titres étrangers (Par ligne)	72,50€/ligne
● Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	13,65€
Frais sur titres non cotés :	82,40€
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	35,35€
Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique	21,60€
Commission sur OPC externe	21,00€ + frais émetteur
Commission sur OPC Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Commission de service Invest Store Intégral :

- A partir de 24 ordres par an

- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT
96,00€

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE⁵⁴

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	5,20€	1,55%⁵⁶	16,15€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁵	5,00€	1,22%⁵⁶	13,40€
● Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,51%⁵⁶	7,35€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,99€ (ordre ≤ 1100€) 0,09%⁵⁶ (ordre > 1100€)	
Service de règlement Différé (SRD)		0,020%⁵⁷ + frais de courtage	3,85€ + frais de courtage

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

ORDRES DE BOURSES SUR BOURSES ÉTRANGÈRES⁵⁴

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	GRATUIT	1,55%⁵⁶	40,10€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁵		0,57%⁵⁶	21,40€
● Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,57%⁵⁶	21,45€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,56%⁵⁶	21,05€

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

Compte Titre / PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte	25,85€
--	---------------

par an	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Etranger/Nominatif
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,066%	0,302%	0,35%
Frais fixes par ligne	0,95€	4,05€	9,35€

Montant minimum : **33,00€**

Montant maximum : **535,50€**

Droits de garde sur Plan d'Épargne en Actions et PEA PME:
-10% par rapport au Compte Titres Ordinaire.

Exonération pour :

Les clients de moins de 25 ans

Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€

Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifée

PARTS SOCIALES⁵⁸

(1 part sociale = 1€)

Frais de souscription et remboursement parts sociales

GRATUIT

Droits de garde	GRATUIT
-----------------	----------------

CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS⁵⁹

Gestion conseillée "Access" ⁶⁰	0,35%/an de l'encours confié, min. 175€/an
Gestion conseillée "Premium" ⁶⁰	0,30%/an de l'encours confié, min. 300€/an
Pôle Bourse ⁶¹	1%/an de l'encours confié, min. 1000€/an

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	1%	0,5%	0%

OR

Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise	NOUS CONSULTER
---	-----------------------

⁵⁴- Les frais de place sont en supplément

⁵⁵- Appel non surtaxé

⁵⁶- Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre

⁵⁷- Par jour de portage sur exécution et opérations de report

⁵⁸- Peut être souscrit sur PEA ou CTO

⁵⁹- Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(es) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),

- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.

- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone :

- ses ordres de souscription/rachat d'actions/parts d'OPC,

- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie.

⁶⁰- Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...)

⁶¹- Le service « Pôle Bourse », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC »...



OFFRES JEUNES

Prix en €

CES OFFRES SONT DESTINÉES AUX JEUNES JUSQU'À 30 ANS INCLUS. LES JEUNES PEUVENT AUSSI AVOIR ACCÈS À TOUTES LES AUTRES OFFRES DÈS LORS QU'ILS SATISFONT À LEURS CONDITIONS.

Offre groupée de services

Cotisations à une offre groupée de services

Compte à Composer	18 - 25 ANS	-50% chaque année
	26 - 30 ANS	-30% chaque année

Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p: 6 et 7

	ÂGE	COTISATIONS CARTES MASTERCARD MOZAÏC
Carte de retrait ⁶²	12 - 25 ANS	12,00€
📶 Carte de paiement avec contrôle solde ⁶²	12 - 25 ANS	17,00€
📶 Carte de paiement (débit immédiat) ⁶²	18 - 25 ANS	19,30€
📶 Carte standard sociétaire ⁶³	18 - 25 ANS	-50% chaque année
	26 - 30 ANS	-30% chaque année

Autres opérations sur moyen de paiement avec la gamme Mozaïc +

PAIEMENT PAR CARTE⁶⁴

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : Devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)⁶⁵ **GRATUIT**

Paiement par carte hors zone euro⁶⁶ **1,89%** du montant + 0,20€/paiement

RETRAIT PAR CARTE⁶⁴

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro⁶⁵ ou hors zone euro⁶⁶ **GRATUIT**

Retraits par carte à un guichet hors zone euro⁶⁶ **1,89%** du montant + 1,00€/retrait

Frais d'opposition chèque par l'émetteur **GRATUIT**

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (de 18 à 25 ans)⁶⁷ 1/2 tarif soit **4,00€**

Crédits et Découverts

Frais d'étude et de mise en place **NOUS CONSULTER**

Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc) **NOUS CONSULTER**

Autorisation de découvert
- Montant **NOUS CONSULTER**

- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers **NOUS CONSULTER**

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.16.

Épargne

Livret Tiwi (0 - 11 ans), Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans), Livret A (- 1 an, 15€ offerts)⁶⁸

- Ouverture **GRATUIT**

- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans **NOUS CONSULTER**

Assurance vol moyens de paiement SécuriCompte **NOUS CONSULTER**

Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, téléphone...) **NOUS CONSULTER**

Assurances de personnes (protection juridique, santé...) **NOUS CONSULTER**

Assurance auto

- Stage de Conduite : Box Reflex' Conduite **GRATUIT⁶⁹**

- Offre enfant d'assuré **- 200€ LA 1^{ÈRE} ANNÉE⁷⁰**

Assurance habitation étudiant **NOUS CONSULTER**

Offre séjour à l'étranger

Séjour à l'étranger 18-29 ans inclus : Offre Globe Trotter⁷¹

- Une relation privilégiée proposée via Brie Picardie Direct
- Carte bancaire à l'international⁷² à 50% la 1^{ère} année
- Frais de retrait et de paiement par carte : gratuits à l'étranger
- Frais de virements internationaux émis et perçus (hors frais de change) : gratuits
- Types de séjours : études, stages, Erasmus, CDI/CDD, Working Holiday Visa, programme d'échange, immersion culturelle, Expatriation professionnelle (VIE)

⁶². Les cartes MOZAIK M6 ne sont plus commercialisées.

⁶³. Valable pour la carte sociétaire version standard et premium MasterCard ou Visa de débit ou de crédit.

⁶⁴. Opérations par carte (paiements, retraits) et virements, en euros, en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE)

⁶⁵. Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE consultables p.24.

⁶⁶. Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.

⁶⁷. Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision,...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁶⁸. Commission gratuite par mois pour les moins de 25 ans, gratuite pour les détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service.

⁶⁹. Somme versée pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.

⁷⁰. Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.

⁷¹. L'offre Globe Trotter est disponible gratuitement sous condition de détention ou de souscription d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer (socle + 2 modules minimum).

⁷². Offre valable pour les cartes de débit : Gold MasterCard, Visa Premier, MasterCard, Visa ou Mozaïc de paiement ; pour une première souscription ou montée en gamme.



OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER⁷³

Prix en €

Change

LES CHÈQUES DE VOYAGE

Commission sur revente de chèques en devises **1,60%** de la contre-valeur

LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

- Commission sur achats/reventes de devises
(Cour du jour disponible en agence)

5,40€/opération

Les chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin	0,10% du montant, Min. 18,65€ Max. 106,10€
Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger crédit après encaissement	0,12% du montant, Min. 26,05€ Max. 105,40€
Paiement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises	0,10% du montant, Min. 26,45€
Commission de change si chèque en devises avec crédit d'un compte euro.	10,60€

Virements internationaux⁷⁴

(Opérations libellées en devises dans l'EEE⁷⁵ ou en euros et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Emission d'un virement non SEPA ou SEPA vers la Suisse (en agence uniquement)	0,10% du montant, Min. 26,30€
Reception d'un virement non SEPA ou SEPA en provenance de la Suisse ⁷⁶	18,00€
Commission de change si virement en devises avec débit ou crédit d'un compte euro	10,60€
Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR ⁷⁷	0,125% (Min. 27,10€; Max. 97,55€)
Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC absent ou incomplet	30,65€

Compte en devise (retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises	23,15€ /mois
--	---------------------

Autres opérations

LES RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, PAIEMENTS PAR CARTE ET VIREMENTS SONT CONSULTABLES PAGES 7 ET 8

⁷³. Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

⁷⁴. Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

⁷⁵. Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.24.

⁷⁶. Réduit pour les virements < 91 €50 à 20 % du montant reçu.

⁷⁷. Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE

Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant). c/ Frais partagés (frais SHARE)



SUCCESSION

Prix en €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	0,65% , de l'actif successoral, Min. 39,50€ Max. 560,55€
Frais de gestion annuels	135,00€



Assurances pour vous protéger au quotidien⁷⁸

COTISATIONS	STANDARD	PREMIUM
● SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁷⁹	SécuriCOMPTE Plus 2,00€/mois/compte	SécuriCOMPTE Premium 4,20€/mois/compte
● SécuriWEB ⁷⁹	1,25€/mois/compte	2,50€/mois/compte
● SécuriBUDGET ⁷⁹	1,70€/mois/compte	3,50€/mois/compte
● SécuriÉPARGNE ⁷⁹	0,25€/mois/compte	1,88€/mois/compte

SÉCURICOMPTE

		DÉCOUVERT	PRIX
SécuriCompte Découvert ⁷⁹	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	≤ 300,00€	1,35€/mois/compte
		DE 300,01€ À 800,00€	2,31€/mois/compte
		DE 800,01€ À 1200,00€	3,26€/mois/compte
		DE 1200,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte

SécuriCompte Découvert ⁷⁹	Souscrit à partir du 01/01/2017	≤ 500€	2,00€/mois/compte
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,80€/mois/compte
		DE 1000,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte

⁷⁸- Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances

⁷⁹- Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



AUTRES SERVICES

Prix en €

LES MAGAZINES

Dossier Familial	47,60€/an
Santé magazine	31,60€/an
Détente Jardin	17,60€/an
Régal	23,90€/an
Maison Créative	19,90€/an
Détours en France	45,00€/an
Plus de PEP's	19,90€/an
Parents	25,90€/an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier - 70015 Paris 15ème. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias

Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications :  N° Cristal 09 69 32 34 40

(appel non surtaxé)

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.



LEXIQUE

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

OFFRE GROUPEE DE SERVICES

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

LETTRE D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

FRAIS D'OPPOSITION ADMINISTRATIVE

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une opposition administrative, procédure qui permet au Trésor Public de recouvrer les amendes pénales et condamnations pécuniaires en appréhendant des capitaux détenus par un tiers (banquier, employeur, propriétaire...) créancier du débiteur du Trésor.

FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

DROITS DE GARDE

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

OPC

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupe des SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et à la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.

● Services inclus dans le CAC

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité "sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte, sur le site internet www.ca-briepicardie.fr et auprès de votre Conseiller.

▲ Service bancaire de base : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

■ Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

RÉSOLVRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

Service Qualité Clients

500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse :

www.ca-briepicardie.fr (coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF

CS 151

75422 PARIS Cedex 09

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur :

lemediateur.fbf.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

SATISFAIT DE MA BANQUE

JE RECOMMANDE ...

N'ATTENDEZ PLUS, PARRAINEZ VOS PROCHES ! CHAQUE
NOUVEAU CLIENT CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE PEUT VOUS
FAIRE GAGNER JUSQU'À 150 €⁸⁰ !

POUR SIGNALER TOUTE OPÉRATION DE VIREMENT APPARAISSANT
SUR VOTRE COMPTE N'ÉTANT PAS À VOTRE INITIATIVE :

0 969 394 009⁸¹

DÉCLARER UN SINISTRE AUTO, HABITATION,
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE :

0 800 810 812 Service & appel
gratuits

SOS CARTE :

0 969 399 291⁸¹

FAIRE OPPOSITION SUR UN CHÈQUE OU UN CHÉQUIER :

0 969 399 291⁸¹

DÉCLARER UN LITIGE DANS LE CADRE DE SON CONTRAT
PROTECTION JURIDIQUE PLEINS DROITS :

0 800 813 810 Service & appel
gratuits

POUR PLUS D'INFORMATIONS



RENDEZ-VOUS EN AGENCE
OU SUR WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR



Crédit Agricole
Brie Picardie



@CA_BriePicardie



Crédit Agricole
Brie Picardie

⁸⁰- 30€ pour une entrée en relation avec ouverture d'un Compte de dépôt et 150€ pour une entrée en relation avec réalisation d'un prêt immobilier. Récompense maximale de 300€ dans la limite de cinq recommandations. Offre sous réserve du maintien de l'offre. Consultez le règlement relatif sur notre site ca-briepicardie.fr
⁸¹- Prix d'un appel local. Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : dpo@ca-briepicardie.fr ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 et en justifiant de votre identité. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 607. 01/19.

Toute une banque
pour vous

